

**Tableau 1. Surveillance du mésothéliome : Nombre de cas, nombre de travailleurs employés, et rapports de risque dans chaque groupe d'industries**

Code CTI*	Groupe d'industries	Nombre de cas	Nombre de travailleurs employés	Rapport de risque, HR (95% IC) †
1	Agriculture	11	35 015	1,0 (0,60-1,98)
2/3	Forêts, pêche et piégeage	<5	10 700	—
4	Mines, carrières et puits de pétrole	20	23 206	1,19 (0,76-1,85)
5	Industries manufacturières	330	693 658	1,17 (1,02-1,35)
6	Construction	164	210 997	2,02 (1,69-2,40)
7	Transports, communications et autres services publics	83	197 245	0,98 (0,78-1,23)
8	Commerce	92	429 314	0,77 (0,62-0,96)
9	Finances, assurances et affaires immobilières	6	23 990	0,56 (0,25-1,25)
10	Services socio-culturels, commerciaux et personnels	121	599 702	0,91 (0,74-1,11)
11	Administration publique et défense	76	190 917	0,95 (0,75-1,20)
* CTI : Classification type des industries (1970)				
† Risque de développer la maladie dans un groupe donné par rapport à tous les autres				

**Tableau 2. Surveillance du mésothéliome : Nombre de cas, nombre de travailleurs employés, et rapports de risque dans chaque groupe de professions**

Code CCDP	Groupe professionnel	Nombre de cas	Nombre de travailleurs employés	Rapport de risque, HR (95% IC) †
11	Directeurs, administrateurs et personnel assimilé	15	31 006	1,62 (0,97-2,70)
21	Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques	11	26 348	1,11 (0,61-2,01)
23	Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes	<5	30 717	–
25	Membres du clergé et assimilés	0	128	–
27	Enseignants et personnel assimilé	9	48 492	1,06 (0,54-2,05)
31	Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés	17	135 376	1,02 (0,62-1,69)
33	Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé	<5	14 998	–
41	Personnel administratif et travailleurs assimilés	32	197 375	0,63 (0,44-0,89)
51	Travailleurs spécialisés dans la vente	20	148 146	0,70 (0,45-1,09)
61	Travailleurs spécialisés dans les services	75	370 945	0,66 (0,52-0,84)

71	Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs	12	50 152	0,80 (0,45-1,41)
73	Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés	0	558	–
75	Travailleurs forestiers et bûcherons	<5	10 684	–
77	Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés	6	13 044	0,65 (0,29-1,46)
81	Travailleurs des industries de transformation (minéraux, métaux, chimiques)	33	79 241	1,12 (0,79-1,59)
82	Travailleurs des industries de transformation (aliments, bois, textiles)	17	99 257	0,51 (0,31-0,82)
83	Usineurs et travailleurs des secteurs connexes	106	189 443	1,24 (1,01-1,52)
85	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation	153	328 355	1,11 (0,93-1,32)
87	Travailleurs du bâtiment	210	215 613	2,31 (1,97-2,71)
91	Personnel d'exploitation des transports	54	168 140	0,66 (0,50-0,88)
93	Manutentionnaires et travailleurs assimilés, non classés ailleurs	55	153 068	1,05 (0,80-1,39)
95	Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines	20	28 306	1,58 (1,01-2,46)

99	Travailleurs non classés ailleurs	82	215 282	1,05 (0,83-1,32)
* CCDP: Classification canadienne descriptive des professions (1971)				
† Risque de développer la maladie dans un groupe donné par rapport à tous les autres				

*Veillez noter que nos résultats peuvent différer de celles que nous avons publiés ou présentés. Cela peut être attribuer aux définitions que nous utilisons pour identifier les cas, aux approches méthodologiques et le suivi en cours de la cohort dans le système de surveillance.*